



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030111

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10875
N/REF : 2/03/2025 0H54 C:000340 I:31574
V/REF : Contrat N°010875 du 05/12/2016

Syndicat de Copropriété
VGB PLS-Logements 57 Lyon V2
C/O LAMY Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. MS104222
IMMEUBLE : VGB PLS-LOGEMENTS 57
6/8 RUE JOSEPHINE BAKER
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N6/8 - MOTEUR VMC
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. L. SAGNIMORTE

CONTROLE ET ENTRETIEN DU MOTEUR VMC

2 FOIS/L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 216,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2016	Valeur	: 117,7
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur	: 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 1 moteur(s) de V.M.C.	2/AN	252,93	252,93



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030111

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	252,93
T.V.A. a 10,00%	25,29
TOTAL T.T.C.En EURO	278,22

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.